



Le Nouveau Nuitpost

Expression Libre et Anticonformiste de la Section FOCOM Poste des Alpes-Maritimes

Novembre 2013

Au Sommaire



Page 1

- ▶ L'Édito: Le début de la fin des Bureaux de Poste ?
- ▶ Les contacts FOCOM 06

Page 2: Jean-Paul « les bons tuyaux »

- ▶ Les règles de priorité pour les congés
- ▶ Les recours « complément poste »
- ▶ Les réorganisations ...
- ▶ Une salle de repos à la DTELP 06 !

Page 3: les commentaires de Jean-Jacques

- ▶ Les résultats du questionnaire « stress »
- ▶ Le parcours professionnel des cadres
- ▶ FOCOM défend les Cobra ...

Page 4: dernière minute

- ▶ Chantier sécurité au travail
- ▶ Chantier DCB filière immobilière

L'Édito: Le début de la fin des Bureaux de Poste ?

Les dirigeants de l'Enseigne cogitent sur deux phénomènes: l'absence de croissance de la fréquentation des bureaux et la baisse du panier moyen par client, avec le transfert d'opérations vers le cyberspace. Et à cela s'ajoute une vision purement comptable qui caractérise tous nos dirigeants adeptes de la réduction systématique des coûts.



17000 POINTS DE CONTACT... ET TOUJOURS MOINS DE VRAIS BUREAUX DE POSTE !

À Force Ouvrière, nous avons déjà dénoncé le repli du réseau, qui est passé sous la barre symbolique des 10000 vrais Bureaux de Postes. Car si l'Enseigne continue de parler de **17046** points de contact, FOCOM ne compte en juin 2013 que **9764** bureaux de Postes au sens strict.

L'ENSEIGNE NE DOIT PAS FAIRE LA POLITIQUE DE L'AUTRUCHE !

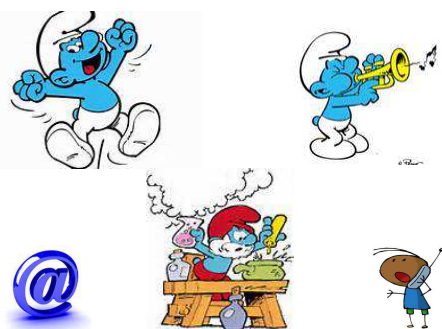
Si l'Enseigne table pour **2018** sur seulement **2000** bureaux, les plus rentables comme le stipule le projet stratégique, qu'a-t-elle prévu pour le personnel ? Pas de réponse. Or il n'est pas question que l'Enseigne fasse la politique de l'autruche: les guichetiers doivent connaître leur avenir en tant que personnels de l'Enseigne. Si des suppressions d'emplois sont dans les cartons, il est évident que le dispositif de Temps Partiel Aménagé Seniors ne suffira pas et cela quel que soit son succès ! Pas plus que les passerelles inter-métiers qui sont loin d'être la panacée.

UNE AUTRE VOIE EST POSSIBLE

Pour Force Ouvrière, le salut passe par de nouvelles **missions républicaines** pour le dernier grand réseau de service public en France. Un projet de loi va être examiné prochainement au Parlement: celui-ci prévoit la mutualisation des services publics (prestations sociales, démarches administratives, etc.). Pour FO COM, c'est l'opportunité à saisir avec «audace», «agilité» et «responsabilité», les 3 mots-clés du projet stratégique Enseigne ! **La Poste doit être moteur de cette mutualisation et non pas victime.** Notre réseau a le maillage le plus dense de toutes les entreprises publiques. Mettons-le au service de tous !

Jean-Yves MURA

Secrétaire départemental FOCOM Poste 06



Les 3 «Schtroumpfs» de FOCOM pour l'Enseigne 06 à contacter:

Jean-Yves MURA,

Secrétaire Départemental

Tél: 06 77 25 82 72

Email: jeanyves.mura@gmail.com

Jean-Paul CHABBERT

Responsable Enseigne 06

Tél: 07 87 82 73 74

Email: jpaul.chabbert@gmail.com

Jean-Jacques NEISIUS

Responsable cadres 06

Tél: 06 67 63 34 29

Email: focom.cadres06@laposte.net

FO COM revendique le maintien de tous les Bureaux de Poste, avec un financement grâce au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), puisque La Poste va encaisser 720 millions sur 3 ans avec cette manne fiscale.

FO COM revendique le maintien de tous nos emplois à l'Enseigne par le maintien du «premier réseau de France», véritable vitrine de tous les métiers du groupe La Poste.

OUI à la mutualisation des services publics dans nos mètres carrés et avec nos emplois !

NON à l'évacuation du réseau chez des «partenaires» !





JEAN-PAUL « LES BONS TUYAUX »



LES RÈGLES DE PRIORITÉ POUR LES CONGÉS

La fixation de l'ordre des départs en congés est commune à l'ensemble des personnels. Un tour est établi pour la période du 1er juin au 30 septembre, dans chaque unité où les agents assurent le même service et sont susceptibles de se remplacer mutuellement. Pour le reste de l'année, le tour de congé n'est pas obligatoire, mais peut être mis en place.

Une priorité absolue, utilisable à volonté dans l'année, est accordée aux parents d'enfants handicapés (invalidité minimum 80%) faisant coïncider leurs congés avec la période de fermeture de l'établissement où est placé leur enfant quel que soit son âge. Sont considérés comme prioritaires les agents ayant des enfants en âge scolaire obligatoire (de 6 à 16 ans). Cette priorité ne peut s'exercer **qu'une seule fois dans l'année**. Les prioritaires sont classés entre eux suivant les critères suivants : nombre d'enfants en âge scolaire, ancienneté de service, indice, âge des agents. Le classement des non-prioritaires se fait suivant les critères suivants : ancienneté de service, nombre d'enfants à charge, indice, âge.

Cas particuliers:

Aucune priorité n'est accordée à l'agent dont le conjoint est enseignant ou salarié d'une entreprise qui met son personnel en congé pendant des périodes déterminées de fermeture de l'entreprise.

Un agent prenant ses fonctions à la suite d'une mutation ou d'une réintégration alors que le tour de départ en congé est établi ne peut prétendre qu'aux périodes disponibles, même s'il est prioritaire.

L'agent divorcé ou séparé judiciairement de corps peut bénéficier d'une priorité lorsqu'il a la garde de son enfant en âge de scolarité obligatoire s'il fournit un exemplaire du jugement.

L'agent marié à (ou vivant en concubinage avec) une personne ayant des enfants en âge de scolarité obligatoire peut bénéficier d'une priorité à condition qu'il assume la charge des enfants du conjoint ou du concubin.

INFOS SUR LE DOSSIER COMPLÉMENT POSTE

Les recours des salariés défendus par les camarades FOCOM de la Fédération vont passé devant les juges des prud'hommes de Paris le:

- ▶ 13 novembre 2013
- ▶ 12 décembre 2013
- ▶ 16 janvier 2014
- ▶ 26 mars 2014

[Vous serez informés directement par le service juridique de FOCOM](#)



ENFIN ! UNE SALLE DE REPOS POUR LE SEUL ÉTABLISSEMENT QUI N'EN POSSÈDE PAS: LA DTELP 06 !!!!! POUR LE 1ER TRIMESTRE 2014 !



La Poste

**Profitez des soldes !!
sur les emplois !!
et le
volant de remplacement !!
Pendant le mois de la réorg.**

LES RÉORGANISATIONS

Tous les dossiers de réorganisations ont en commun des reprises d'emplois justifiées, selon La DTELP 06, par une baisse de fréquentation des bureaux de Poste et l'externalisation des opérations !

Avec en corollaire un Volant de Remplacement (VR) très insuffisant pour faire face aux absences.

Nous faisons confiance aux collègues de l'Enseigne 06 pour nous faire remonter le moindre problème lié au surcroît de travail ou aux difficultés à obtenir les congés souhaités.

N'hésitez pas à nous contacter !



**Pour te défendre, défendre tes intérêts
Adhère à FO COM Poste 06
63 boulevard Gorbella 06100 Nice**



LES COMMENTAIRES DE JEAN-JACQUES



AUDIT STRESS CADRES ENSEIGNE 06: LES RÉSULTATS

En septembre dernier nous avons transmis à tous les **cadres** de la **DTELP 06** un questionnaire sur la mesure du stress.

Ce questionnaire dit de « **Karazek** » nous a permis d'apprécier **4** éléments: la **latitude décisionnelle**, la **demande psychologique**, le **soutien social** et la **reconnaissance au travail**.

La **latitude décisionnelle**, prend en compte l'**autonomie décisionnelle**, c'est-à-dire choisir la façon de travailler et de participer aux décisions, et l'**utilisation des compétences**.

La **demande psychologique**, c'est la charge psychologique associée à l'exécution des tâches, à la quantité et à la complexité des tâches, aux tâches imprévues, aux contraintes de temps, aux interruptions et demandes contradictoires.

Le **soutien social**, c'est l'aide et la reconnaissance des collègues et de la hiérarchie.

La **reconnaissance au travail** associée aux **3** autres critères fournit une évaluation collective du bien être au travail.

Si le score de la **demande psychologique** est **supérieur** à **24** et celui de l'**attitude décisionnelle** **inférieur** à **72**, le **cadre est considéré comme stressé et donc considéré en attitude de tension au travail**.

Vos réponses donnent **29** pour la **demande psychologique** et **76** pour l'**attitude décisionnelle**.

Le **soutien social** approprié doit être **supérieur** à **24**.

Vos réponses indiquent un **soutien social** à **23**.

La **reconnaissance professionnelle** doit être **supérieure** à **24**.

Vos réponses donnent le score de **17 !!!**

La DTELP 06 doit mieux faire ! Certes, si le résultat de l'attitude décisionnelle démontre une certaine autonomie d'action, la pression managériale demeure élevée et la reconnaissance professionnelle bien absente !

ACTIVITE DES CONSEILLERS BANCAIRES

FO OBTIENT GAIN DE CAUSE !

Devant le tollé provoqué par les **10** rendez-vous en VAD rajoutés aux **25** RDV hebdomadaires en face-à-face, la direction de l'Enseigne annonce le retour à une situation «plus» acceptable, le seul critère retenu sera de **15 entretiens-vente concrétisés**, que ce soit en face-à-face ou par téléphone.

Le 25 février, lorsque la direction de l'Enseigne a présenté les **5 piliers**, la VAD était incluse dans l'activité hebdomadaire. Puis en cours de route, tout s'est rajouté, VAD + RDV en face-à-face, pour arriver à **35 RDV hebdomadaires**, ce qui est une **complète hérésie!!!**

La négociation a payé, la VAD sera considérée comme un entretien normal et donc nous revenons sur une base de **25 EC** et de **15 EVC** ce qui est déjà bien suffisant, eu égard à la crise et à la morosité du marché !

Contactez-moi:

Tél: 06 67 63 34 29

Mail: focom.cadres06@laposte.net



EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Dans le cadre de l'accord Qualité de vie au travail, La Poste s'est engagée à faire de l'évolution professionnelle une de ses priorités. C'est donc l'occasion pour elle de mettre ses actes en conformité avec ses engagements en acceptant d'ouvrir des négociations pour la revalorisation des emplois supérieurs avec un parcours professionnel motivant.

FOCOM 06 va contribuer à cette démarche en réunissant ses adhérents cadres pour l'élaboration d'un cahier revendicatif.





JEAN-YVES ET LES CHANTIERS ...



200 millions d'euros par an, c'est le coût des accidents du travail à La Poste ! Mieux vaut prévenir que guérir. Cette somme doit être consacrée à la prévention !

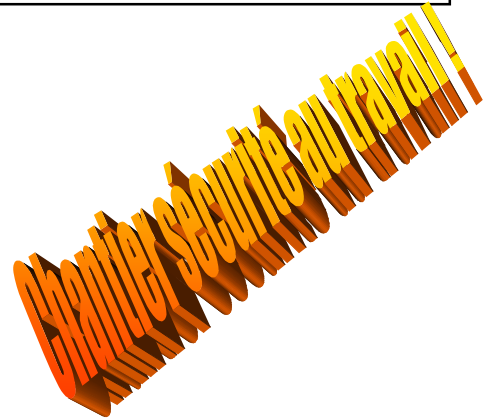
Nous constatons que la politique Santé et Sécurité au Travail n'est pas intégrée au pilotage des établissements. Cet aspect est souvent vécu comme une contrainte par les opérationnels. Le nombre de coordinateurs, d'APACT et d'APE (préventeurs) est insuffisant. Les préconisations des médecins, infirmiers APACT, AS, sont insuffisamment prises en compte.

LES REVENDICATIONS DE FOCOM SONT TRÈS PRÉCISES.

Pour FOCOM, un Directeur de la Sécurité et de la Santé au Travail, membre du comité de direction et indépendant, doit être nommé et mis en place au sein de chaque NOD.

L'indépendance des acteurs de la santé au travail doit être garantie. Ainsi, le pôle santé au travail doit être une direction à part entière dans l'organisation de La Poste. Les processus SST doivent être mis en place à tous les niveaux de l'entreprise, de l'établissement et du NOD.

Les préconisations de la Prévention et de la Santé au travail doivent être respectées.



CHANTIER DCB FILIÈRE IMMOBILIÈRE DU 08 NOVEMBRE 2013

Cette bilatérale a permis à FOCOM de planter le décor, et de clairement dire que nous ne nous contenterons pas de promesses et encore moins de discours, et que nous attendons déjà quelques propositions lors de la CDSP sur l'évolution professionnelle et fonctionnelle des CSI. FOCOM a rappelé les **5 revendications essentielles des CSI**:

- ⇒ une véritable évolution professionnelle avec 3 niveaux de fonction, III.2, III.3 et groupe A,
- ⇒ la reconnaissance de l'expertise et de la responsabilité des CSI,
- ⇒ un véritable parcours pro croisé inter-métiers pour ceux qui le souhaitent,
- ⇒ l'arrêt de la baisse de rémunération globale, avec une RVB claire et lisible,
- ⇒ l'arrêt de l'augmentation de la charge de travail, des ventes additionnelles et du tripode.

FOCOM SERA TRÈS VIGILANTE SUR LA SUITE DE CE DOSSIER . NOUS NE MANQUERONS PAS DE REVENIR VERS VOUS POUR ALLER VERS UN MOUVEMENT DE GRÈVE SI NOUS VOYONS QUE CETTE NÉGOCIATION S'ENLISE !!!!!

Je soussigné, Mr Mme Mlle

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Mail :



J'adhère...



Activité : Courrier Enseigne Autre

Etablissement :

Grade :

Fonction :

Fonctionnaire Salarié

Temps partiel : 50% 60% 70% 80% 90%

Déclare adhérer à la Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIERE de la COMMUNICATION à partir du
A Nice , le

Signature :